

## **FLASH INFOS N° 34**

### **La Résidence de P.S.N. est tellement belle..... !!**

En ce printemps 2012, nous pouvons dire, qu'à de rares exceptions près, les propriétés qui constituent P.S.N. sont bien entretenues et l'aspect général de notre Résidence est très accueillant. ***Il fait bon vivre à P.S.N.*** .....et nous vous suggérons ci-dessous quelques points qui peuvent être améliorés facilement avec un peu de bonne volonté pour certains, qui ont du mal à respecter une discipline élémentaire, assurant un meilleur confort de vie à leur voisinage

### **Le bruit...**

Avec l'arrivée des beaux jours, les travaux à l'extérieur de nos propriétés reprennent activement et ils contribuent à l'embellissement de PSN et nous nous en réjouissons.

Dans quelques cas, ils sont accompagnés **de bruit., à des moments inopportuns.**

Nous vous rappelons les règles qui sont en vigueur dans PSN mais aussi dans notre Commune : L'usage des tondeuses à gazon, souffleuses, scies à moteur, tronçonneuses et tout appareil à moteur pour le jardin est autorisé sur le territoire de la Commune :

Du lundi au vendredi de **8 h 30 à 12 h** et de **14 h à 19 h 30**

Le samedi de **9 h à 12 h** et de **15 h à 19 h.**

Les jours fériés ( hors dimanche ) de **10 h à 12 h**

Nous vous recommandons vivement d'aller consulter sur le site Internet de notre Commune, l'arrêté municipal 76/08 DG du 4 juin 2008, qui vous donnera tous les détails pratiques.

Nous rappelons qu'il faut absolument **éviter TOUT BRUIT**, d'où qu'il vienne, **le dimanche.**

**Vos voisins vous remercient par avance de bien vouloir respecter l'arrêté municipal.**

Autre point : sortez vos déchets verts, la veille du ramassage et donc évitez de les laisser traîner devant chez vous des jours et des jours.....ce qui n'est pas très joli !!

**Les téléphones** : que ceux qui passent des heures au téléphone, depuis leur jardin, sachent que leurs voisins n'apprécient pas du tout ces nuisances sonores.

### **Les fumées ...Les odeurs...**

Il est certes agréable de profiter des beaux jours pour ressortir les barbecues, mais est-il nécessaire de rappeler que leur usage doit se faire dans le respect du voisinage : veiller à ne pas enfumer complètement ses voisins et aussi à ce que les odeurs ne soient pas trop inconfortables.

Nous nous félicitons de vivre un peu à la campagne en résidant à Saint-Nom, mais nous devons aussi tenir compte de la situation de PSN qui a des parcelles de terrain qui sont plutôt petites et exceptionnellement moyennes.

***Le Comité Syndical.***

***NB : dites bien aux enfants qu'il y a AUSSI des voitures qui passent sur notre voirie et que ce n'est pas seulement un terrain de jeu. Attention DANGER !***